

Ti Douar Alre

1 bis ru ar velin /

1 bis rue du Moulin

56400 BREC'H

Pgz /Tél. /02.97.31.87.59

Lec'hienn / site : <http://bzh.tidouaralre.com/>

E-mail : oliertidouaralre@gmail.com

Compte-rendu de la rencontre avec les élus municipaux, référents langue bretonne du 2 décembre 2013.

Élus présents : Jacques Madec (Locmariaquer), Roger Morgan (Brec'h), Joseph le Meut (Ploemel), Soazig Pinheiro (adjointe aux affaires scolaires, Brec'h), Catherine Chantelot (Crac'h), Guillemette Bodin (La Trinité/Mer).

Excusés : Kaourantine Hulaud (Auray), Jean-Michel Lothoré (Landévant), Jean-Michel Duret (Plouharnel)

I- Réforme des rythmes scolaires (TAP)

Daniel Carré rend compte des travaux auxquels il a participé avec Bernard Guérin au nom de Ti Douar Alre, à l'invitation de Bretagne Culture Diversité (BCD) à Lorient autour de la réforme des rythmes scolaires. L'association se propose de mettre en place un portail internet (qui devrait être ouvert en janvier prochain) qui servira d'interface entre les communes et les associations oeuvrant dans le domaine de la culture et des langues de Bretagne.

Les associations seront invitées à remplir des fiches détaillant les animations qu'elles se proposent de mener dans le cadre de ces TAP (Temps d'Activité Péri-éducatifs), ainsi que les conditions quant au matériel nécessaire pour les mener à bien ; elles indiqueront également la zone géographique d'intervention des intervenants et d'autres précisions de nature à favoriser le choix par les communes.

Siège social / Sez-kevredigezh

Mairie annexe de Brec'h - Penhoët - 8 rue Jean IV Duc de Bretagne - 56400 Brec'h / Adti-kêr Brec'h - Penc'hoed - 8 ru Yann IV Duk Breizh - 56400 Brec'h

Tél./Pgz 02 97 31 87 59 - Port./Hzg 06 58 97 15 93 - degemer@tidouaralre.com

Ces fiches seront mises en ligne à disposition des communes qui pourront ainsi prendre connaissance de l'éventail des activités disponibles et rentrer en contact avec les associations prestataires.

Pour ce qui concerne le Pays d'Auray, Ti Douar Alre fera la promotion de cette initiative auprès des associations adhérentes à la maison de pays et les encouragera à proposer des animations autour de la danse, de la musique et de langue bretonne, etc. Ti Douar Alre informera les mairies - et les conseillers référents - en temps (quand on en saura davantage sur l'ouverture du portail géré par BCD).

- Il a été émis l'idée qu'il faudrait faire figurer sur cette fiche une base (un coût global minimum réclamé) pour l'atelier proposé.
- Soazig Pinheiro a fait remarquer que la réforme des rythmes scolaires a d'ores et déjà été mise en place sur la commune de Brec'h. Une enquête a été lancée pour savoir quel a été son accueil parmi les parents d'élèves. Les résultats de cette enquête pourront certainement se révéler utiles pour les autres communes du pays d'Auray.

II- Semaine de la langue bretonne

La Semaine de la langue bretonne 2014 aura lieu entre le lundi 31 mars et le dimanche 6 avril. Un certain nombre d'actions menées l'an dernier seront probablement reproposées par Ti Douar Alre si les associations adhérentes s'y investissent (initiation à la langue bretonne dans les écoles, interventions sur les marchés, ...).

Pour cette édition 2014, il serait possible d'organiser un événement qui aurait lieu le même jour dans toutes les communes du Pays d'Auray ; une idée proposée lors de la précédente rencontre. Une idée a été retenue : faire planter un arbre (un chêne) par les enfants et les anciens réunis pour symboliser la transmission ; on pourrait y accrocher une banderole, des bandelettes... identiques pour tout le pays d'Auray ; ou bien encore apposer une plaque à son pied sur laquelle figurerait une inscription bilingue. Une idée à mettre en musique par Ti Douar Alre mais qui ne devrait poser aucun problème de faisabilité aux communes

Le samedi 5 avril se tiendra un colloque universitaire en breton (avec traduction simultanée en français). Le thème en sera : « Dour ha douar » (« eau et terre »). Il aura lieu au lycée agricole de Kerplouz à Auray.

II- Diagnostic de la situation de la langue bretonne en Pays d'Auray

Les conclusions réactualisées en 2013 par l'Office public de la langue bretonne sur la situation du breton en Pays d'Auray ont été présentées dans les grandes lignes. Le rapport avait déjà été signalé aux élus référents dans le dernier bulletin de liaison.

Siège social / Sez-kevredigezh

Mairie annexe de Brec'h - Penhoët - 8 rue Jean IV Duc de Bretagne - 56400 Brec'h / Adti-kêr Brec'h - Penc'hoed - 8 ru Yann IV Duk Breizh - 56400 Brec'h
Tél./Pgz 02 97 31 87 59 - Port./Hzg 06 58 97 15 93 - degemer@tidouaralre.com

Quelques chiffres intéressants :

- actuellement, on compterait aux alentours de 6500 locuteurs sur le territoire, soit 7,6% de la population.
- 1300 locuteurs seraient décédés entre 1999 et 2010 (on forme aujourd'hui 1 locuteur pour 4 qui disparaissent).
- En 2013, 658 enfants apprennent le breton (de la maternelle au lycée).
- Autour de 140 adultes suivent les cours du soir (dispensés par 2 associations : Kerlenn Sten Kidna et Ar Vammenn).

Il apparaît que le pays est assez dynamique dans ce domaine (les effectifs des filières bilingues ont augmenté de 80% entre 2003 et 2013), mais que cette dynamique s'essouffle cependant (depuis 2002 on ne compte que 2 ouvertures de filière bilingue, l'enseignement optionnel du breton n'est dispensé que dans 2 collèges publics (Etel et Pluvigner) et il n'existe aucune offre d'enseignement de la langue au niveau du lycée).

L'Office propose des objectifs pour 2015 afin d'améliorer cette situation :

- faire en sorte que l'on ouvre chaque année une filière bilingue sur le territoire.
- renforcer l'offre d'enseignement du breton dans le second degré.
- Etendre l'offre de cours du soir.

Pour un compte-rendu exhaustif, nous demander le document intégral.

III- « Etrezomp », le bulletin de liaison des élus référents langue bretonne.

Ce bulletin est un lien entre la Maison de Pays et les élus référents des communes du Pays d'Auray. D'une part, il permet à Ti Douar Alre de communiquer autour de ses actions (stages, interventions dans les écoles, animations diverses, événements) ; d'autre part, les communes peuvent faire connaître aux autres leurs actions dans le domaine de la langue bretonne (signature de la charte Ya d'ar brezhoneg, signalétique bilingue, édition bilingue, etc.).

Les deux bulletins publiés semblent donner satisfaction. La fréquence restera de deux numéros par an, dans l'alternance des des deux rencontres annuelles des élus référents. Ti Douar Alre gère l'édition et l'envoi du bulletin mais chaque commune aura soin de lui transmettre ses informations.

Il est envoyé par courriel aux élus référents, mais il est aussi téléchargeable sur le site de Ti Douar Alre : <http://www.tidouaralre.com/elus-referents/p18.html>

Siège social / Sez-kevredigezh

Mairie annexe de Brec'h - Penhoët - 8 rue Jean IV Duc de Bretagne - 56400 Brec'h / Adti-kêr Brec'h - Penc'hoed - 8 ru Yann IV Duk Breizh - 56400 Brec'h
Tél./Pgz 02 97 31 87 59 - Port./Hzg 06 58 97 15 93 - degemer@tidouaralre.com

III- Divers points

- Ti Douar Alre, en partenariat avec le Cercle Sten Kidna, s'est doté d'une valise de traduction simultanée du type de celle que nous empruntons à l'Office de la langue bretonne. Cela représente un investissement important 'environ (8000 E). Elle sera disponible à la location pour les communes et les associations qui en feront la demande (les modalités d'emprunt restent à définir).

- Il a été mis à disposition des communes sur le site de Ti Douar Alre, une carte bilingue pour les voeux de nouvelle année. Pour y faire figurer le nom de sa commune, ainsi que son logo, envoyer un courriel à oliertidouaralre@gmail.com



- Il a été rappelé l'importance d'avoir un relai dans l'équipe technique municipale pour suivre l'application des décisions prises quant au bilinguisme ; en particulier dans le domaine de l'affichage.

- Afin de mieux maîtriser la commande de matériel publicitaire fourni par l'Office Public de la langue bretonne à l'occasion de la campagne de promotion de l'apprentissage aux adultes (septembre), Ti Douar Alre se propose de centraliser les demandes de chaque commune en affiches de divers format, tracts, etc. Les élus présents lors de la réunion ont fait part de leurs souhaits ; ceux qui n'ont pu être présents lors de la réunion trouveront la fiche – bon de commande jointe à ce compte-rendu (à renvoyer à oliertidouaralre@gmail.com).

Siège social / Sez-kevredigezh

Mairie annexe de Brec'h - Penhoët - 8 rue Jean IV Duc de Bretagne - 56400 Brec'h / Adti-kêr Brec'h - Penc'hoed - 8 ru Yann IV Duk Breizh - 56400 Brec'h
Tél./Pgz 02 97 31 87 59 - Port./Hzg 06 58 97 15 93 - degemer@tidouaralre.com